

ANNEXE III

Indicateurs de mesure de la norme

La production d'un bilan ou d'une évaluation est une exigence usuelle du Conseil du trésor pour le renouvellement d'un programme. Pour réaliser cette tâche, le Ministère devra colliger des informations auprès des demandeurs et des bénéficiaires du programme Ententes de développement culturel municipales et régionales, et ce, préalablement à la conclusion de l'entente avec le Ministère ainsi que pendant la période de mise en œuvre de cette entente. Cette collecte d'informations lui permettra notamment de rendre compte des résultats du programme par le biais des indicateurs suivants :

- proportion des politiques culturelles municipales adoptée il y a 10 ans ou moins;
- nombre total de partenaires financiers au moment de la conclusion de l'entente, mis à part les municipalités locales participant à une entente par le biais de leur MRC;
- nombre moyen de partenaires financiers par entente au moment de la conclusion de celle-ci, mis à part les municipalités locales participant à une entente par le biais de leur MRC;
- nombre d'actions réalisées;
- coût total des actions réalisées.

Les informations demandées par le Ministère au sujet de chacune des actions réalisées lui permettront de ventiler ces dernières selon leur type, le secteur d'intervention dans lequel elles s'inscrivent, la population qu'elles visent et leur lien ou non avec une mesure d'un plan ou d'une stratégie d'action gouvernementale spécifique. Ces nuances permettront au Ministère d'identifier les effets du programme auxquels elles contribuent et de quantifier indirectement ces derniers.

Étant donné la nature du programme ainsi que le type de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec les municipalités, le portrait des résultats du programme sera complété par des statistiques culturelles auxquelles le Ministère a déjà accès en plus de ses données internes. Cette disposition vise notamment à alléger la charge administrative du programme.

Si le Ministère le juge pertinent, les bénéficiaires du programme seront aussi consultés pour une collecte d'informations ponctuelle au moment de la production du bilan requis à son renouvellement.